

# Licence Musicologie Musique

Allie enseignements théoriques et pratiques sur un socle de connaissances et de compétences liées aux développements les plus récents de la création musicale, de la musicologie et des dispositifs d'ingénierie culturelle.

## ... DES COMPETENCES

### Compétences disciplinaires

- Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux
- Identifier l'évolution des formes et des genres, l'histoire des institutions, des lieux, des formations et du répertoire
- Porter une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux
- Analyser dans les grandes lignes une œuvre musicale ou un extrait sur la base de l'écoute
- Pouvoir mettre en évidence, à partir du support de la partition, la structure d'une œuvre, son fonctionnement et mettre en perspective ces données avec les connaissances historiques
- Être capable de s'intégrer à un ensemble vocal et/ou instrumental
- Savoir harmoniser un texte dans les styles tonals historiques, du piano au quatuor à cordes et quatuor vocal
- Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale
- Constituer des ressources documentaires spécialisées (sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès
- Identifier et mobiliser la terminologie descriptive et critique développée en France et à l'étranger pour commenter les phénomènes musicaux
- Repérer l'organisation institutionnelle, administrative et associative de la musique en France et à l'étranger

### Compétences préprofessionnelles

#### Relations à l'environnement professionnel

- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier et situer les champs professionnels en lien avec la discipline
- S'adapter à un environnement professionnel numérique
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler au bénéfice de la collectivité (contribuer à la vie du département, assister les étudiants en situation de handicap, etc.)

#### Méthodologies

- Concevoir et planifier son travail (respecter les délais)
- Animer un groupe de travail (écoute, coordination des tâches et projets, répartition des responsabilités)
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie, au service d'un projet
- Trier, synthétiser et hiérarchiser l'information utile à la prise de décision
- Utiliser les ressources documentaires et bureautiques dans le cadre d'une recherche, d'un mémoire, d'un projet, d'une mise en situation ou d'une présentation écrite ou orale
- Élaborer une recherche thématique
- Développer un esprit critique
- Comprendre le rôle de chaque acteur dans un projet complexe
- Analyser les problèmes à l'aide des connaissances fondamentales acquises
- Mener des actions et en évaluer les résultats



## Communication & outils

- Développer une argumentation et rédiger un rapport de synthèse
- Prendre la parole face à un groupe
- Produire une démonstration, l'étayer par une argumentation, défendre les partis pris retenus
- Rédiger un document professionnel adapté à la situation et au destinataire
- S'appuyer sur sa sensibilité à la différence culturelle et aux enjeux du dialogue interculturel
- Réaliser une présentation écrite et orale

### › Types d'emplois accessibles

Praticien, technicien ou agent dans ses structures de gestion, de médiation ou de valorisation de la musique. Les autres débouchés appartiennent à des horizons professionnels variés liés à la pratique artistique, l'enseignement et l'animation, le journalisme et la communication, les techniques du son dans les professions de l'audiovisuel, le travail dans le champ socioculturel ou institutionnel.

## DISPOSITIFS D'INSERTION PROFESSIONNELLE

### › Stage

**En L2** : stage obligatoire « Découverte du milieu professionnel » de 35 heures minimum

**En L3** : stage obligatoire de 35 heures minimum

**Exemples de lieux de missions** : Toutes missions liées aux compétences musicales / musicologiques apprises à l'université et/ou en conservatoire avec un accent particulier mis sur la découverte de l'environnement professionnel et la connaissance des attentes des futurs employeurs en termes de compétences professionnelles à acquérir et de diplômes à posséder.

› **Alternance**  Non

### › Enseignements

**En L2 & L3** : module Méthodologie du projet personnel et professionnel (M3P) (18h par année)

**En L2 & L3** : EC Tremplin Métiers (15h) et EC Tremplin Master (15h)

**En L3** : Projet artistique

## POUR EN SAVOIR +

### › Courrier électronique

[licence.arts@univ-paris8.fr](mailto:licence.arts@univ-paris8.fr)

### › Site internet

<http://www-artweb.univ-paris8.fr>

## PORTAIL PRO P8

Plateforme d'offres de stages, d'emplois et de contrats en alternance

<https://univ-paris8.jobteaser.com>